



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'agence de l'eau Seine-Normandie lance la mise en œuvre du 12e programme dans les territoires, en attribuant 122M€ d'aides pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.



#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS

[Courbevoie, le 8 avril 2025]. La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réunie sous la présidence de M. François CHOLLEY, a examiné **762 projets** portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour protéger la ressource en eau, la biodiversité et s'adapter au changement climatique à l'échelle du bassin. Elle a accordé près de **122 M€ d'aides financières sous forme de subventions pour 95% et 5% d'avances remboursables à taux zéro.**

Il s'agit de la première commission du 12e programme d'intervention (2025-2030), avec une typologie d'aides marquée par le **renouvellement des animations territoriales arrivées à échéance avec la fin du programme précédent.** Celles-ci concernent les cellules d'animation des contrats de territoire, les démarches partenariales locales (zones humides, captages prioritaires, rivières), l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics et associatifs sur les nouveaux axes du 12e programme.

Le maintien de ces dispositifs est essentiel pour accompagner les porteurs de projets, structurer les interventions sur les territoires et faire émerger de nouveaux projets dans les années à venir.

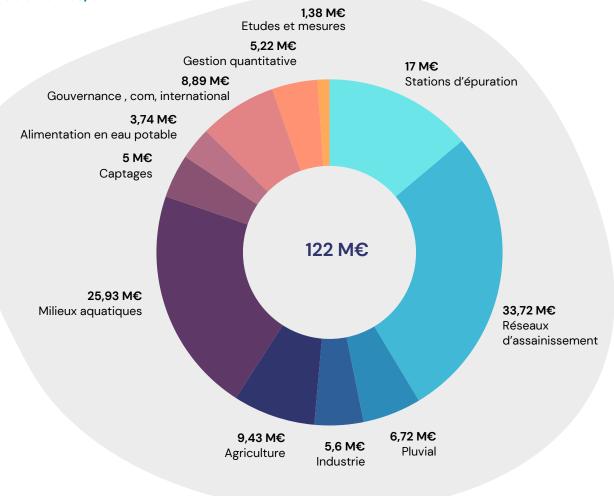
Une dynamique d'engagement significative dès le début du 12e programme

Cette commission se distingue par des engagements d'ores et déjà importants importants. Au total, 39 % des crédits 2025 sont engagés (dont 88,3 M€ de décisions prises en 2025), permettant une mise en œuvre efficace des priorités du nouveau programme. Parmi les projets soutenus figurent aussi des opérations de ramassage de macrodéchets sur le littoral et plusieurs initiatives industrielles en faveur de la sobriété en eau. La commission a également réaffirmé le rôle primordial des actions de prévention dans les aires d'alimentation de captage, essentielles pour sécuriser la ressource en eau, en amont des traitements opérés dans les usines de potabilisation.

Des stratégies territoriales pour le 12e programme

La commission a pris connaissance des stratégies de mobilisation territoriale des directions territoriales. Ces stratégies, élaborées par l'agence de l'eau avec chaque commission territoriale et avec les services de l'Etat, intègrent des diagnostics partagés et les enjeux d'action sur chaque grand sous-bassin; elles définissent des objectifs de mobilisation et de programmation à cette échelle, pour pour des actions cohérentes, ciblées et efficaces. Elles ont vocation à identifier les contractualisations que l'agence va réaliser avec les maîtres d'ouvrage au cours du 12e programme et permettent de dimensionner les moyens d'animation locale nécessaires et pertinents. En tout, une centaine de contrats de territoire servant de cadre aux subventions par projet sont en préparation.





Concilier agriculture et production d'eau potable dans les territoires : deux exemples inspirants

Des solutions fondées sur la nature pour protéger les vignes et la ressource en eau

À Verzy, dans la Marne (51), l'association syndicale autorisée (ASA) de Verzy, réunissant des viticulteurs engagés, met en œuvre un ambitieux projet de solutions fondées sur la nature pour faire face aux effets du ruissellement sur les coteaux viticoles.

En cas d'orages intenses, l'eau s'écoule rapidement sur les pentes, provoquant érosion des sols, coulées de boue et inondations dans la commune et en aval, jusqu'au captage de Beaumont-sur-Vesle, considéré comme prioritaire et essentiel pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération rémoise.

Pour limiter ces impacts, le projet repose sur des aménagements naturels :

- 1367 mètres linéaires de haies végétales,
- 997 mètres de fascines vivantes,
- 145 mètres de fascines mortes,
- 10 607 m² de bandes enherbées,
- et une noue à redents pour ralentir les eaux et favoriser leur infiltration.

Ces dispositifs végétalisés agissent directement sur les flux hydriques et les sédiments, tout en renforçant la biodiversité locale, l'infiltration à la parcelle et la résilience des sols cultivés.

Ce chantier exemplaire, issu du travail avec le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), représente un investissement de 324 243 €, financé à 80 % par l'agence de l'eau Seine-Normandie, soit 259 395 € d'aide.

Une conserverie bio pour nourrir Paris et préserver la Vanne.

À Bérulle, dans l'Yonne (89), la SAS Terres du Pays d'Othe (TPO) développe une filière agricole bio innovante et locale, au cœur de l'aire d'alimentation de captage de la Vanne, zone stratégique pour l'approvisionnement en eau potable de la Ville de Paris.

TPO regroupe 58 agriculteurs biologiques sur environ 6 500 hectares situés majoritairement dans le nord du département. Elle transforme et commercialise des produits diversifiés : légumineuses, céréales, huiles, pâtes, farines, à destination des cantines scolaires, hôpitaux, restaurateurs et magasins bio.

Le projet, basé à Petit Villiers, commune voisine, prévoit :

- L'amélioration du stockage et du séchage des graines,
- L'acquisition de deux décortiqueuses et d'un moulin,
- La création d'une conserverie pour légumineuses cuisinées et produits végétaux prêts à consommer.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de souveraineté alimentaire, soutenue par la ville de Paris et le consortium Seine Nourricière, qui relie producteurs de l'Yonne jusqu'au Havre.

Montant total : 3,31 M€, dont 1,32 M€ financés par l'agence de l'eau Seine-Normandie, à hauteur de 65 % du coût total, pour soutenir à la fois la qualité de l'eau, la résilience économique des agriculteurs et une alimentation durable pour tous.

L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau, climat et biodiversité » 2025-2030. Elle est composée de 18 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 5 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.



www.eau-seine-normandie.fr

